



INFO CGT

Offre de reprise Saint-Jean Industrie

Suite à la réunion de CSE extraordinaire du mercredi 19 janvier 2022 avec **Saint-Jean Industrie**, Di Serio, PDG de St-Jean Industrie, nous a informés que les conditions suspensives de St-Jean Industrie n'étaient pas encore levées étant donné que les engagements de Renault et Stellantis n'étaient toujours pas confirmés et que cela lui posait un problème majeur **pouvant lui faire retirer son offre de reprise. D'autant plus que les engagements de 500 000 roues sont maintenant pour 2026.**

Concernant son projet, ce qui est à constater, c'est qu'il met dans le capital de la société 9 millions d'Euros décomposé comme suit : 2 M€ de Stock qu'il reprend pour 1€, 5M€ de valeur de sa licence cobawheels et 2M€ de la région centre. En clair, 1€.

Il nous a confirmés aussi son intention de supprimer plus de 100 postes (90% des ouvriers), soit **environ 70% des salariés de la production**. Aujourd'hui, 52 salariés sont volontaires pour partir. C'est pourquoi, la CGT a demandé à Di Serio de revoir ses prétentions sur le nombre de licenciements et de ne pas faire de « licenciements secs ». Pour l'instant, notre demande est restée lettre morte.

Pourtant, selon une étude de l'expert-comptable du CSE, le fait de maintenir l'ensemble des salariés lui ferait un surcoût de 2M€ par an!!!! c'est-à-dire rien comparé au **55M€ d'aide de l'Etat !!!**

Pourquoi supprimer autant de salariés de la production ? N'en a-t-il pas besoin pour les années à venir ? Ou alors, voudrait-il uniquement utiliser les salariés restants pour développer son projet cobawheels et après...

Pour la CGT, tant que Renault et Stellantis ne s'engageront pas dans des garanties de prix et de volumes pour les années 2022 et au-delà, cette offre nous paraît peu viable.

Comme quoi la CGT avait raison d'insister pour voir les repreneurs

Non aux licenciements !!!